

Madame, Monsieur,

Vous avez été témoin direct, sur le territoire français, d'un phénomène aérospatial qui vous a intrigué, et vous souhaitez confier cette observation au GEIPAN pour analyse.

Nous vous proposons, dans un premier temps, de vous rendre sur notre site Internet www.geipan.fr : la consultation du [guide d'identification des PAN](#) vous permettra peut-être de trouver rapidement une explication à votre observation.

Dans le cas contraire, nous vous invitons à remplir le présent questionnaire.

Important : le questionnaire ne doit pas être rempli si vous n'avez pas fait d'observation directe
(un objet constaté sur une photo ou sur un film **APRES** la prise de vue ne constitue pas un cas d'observation)

- Le questionnaire est individuel et doit être rempli **par le témoin direct**
- Le questionnaire ne doit concerner **qu'une seule observation à la fois**

Votre témoignage est capital et unique. Il va consister à faire un récit de votre observation, à répondre à des questions précises, à réaliser des dessins et croquis ou joindre des photographies pour affiner davantage votre description.

Il est impératif que vous respectiez les consignes mentionnées à chaque étape afin que nous puissions réunir le plus grand nombre d'informations possible au sujet du phénomène observé.

Vous ne devez pas avoir peur de nous en faire part, ni de vous sentir ridicule, nous avons l'habitude de recueillir ce type de témoignages.

Les conclusions de notre enquête vous seront transmises personnellement. Une fois anonymisé, votre témoignage sera publié sur notre site web : www.geipan.fr, onglet « [Recherche de cas](#) » dans la barre des menus.

Nous vous remercions par avance pour la contribution que vous apportez à nos travaux.

Le responsable du GEIPAN

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnsl@cnes.fr et à geipan@cnes.fr. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

Nous allons vous demander de restituer le maximum d'informations concernant votre observation. Le plus important est de ne rien omettre : ce sont souvent les détails qui permettent de résoudre les enquêtes. N'hésitez donc pas à donner le maximum d'informations, même si vos souvenirs sont incomplets ou que certains éléments vous paraissent peu importants. Si vous n'êtes plus très sûr de tel ou tel détail, signalez-nous vos doutes, mais, encore une fois, n'omettez rien. Nous devons pouvoir visualiser tout ce que vous avez vu, comme pour refaire le film de votre observation.

Pour votre récit, vous pouvez utiliser le texte libre préparé avant d'avoir consulté le « Qu'ai-je vu ? »

Utilisez la fin de cette page pour faire le récit de votre observation et poursuivez sur papier libre autant que vous le désirez :

Votre récit libre de l'observation :

Le 29 aout 2024 vers 22h40, mon épouse et moi-même sommes sortis dans la basse-cour de notre propriété , 86 100 Antran, afin de fermer une dépendance.

Nous avons alors été surpris par une grande série de points lumineux, se dirigeant rapidement du nord vers le sud (voir croquis ci-dessous) dans un ciel peu nuageux et faiblement éclairé par les luminaires proches de la ville de Châtellerault.

Les points lumineux étaient beaucoup plus gros qu'un luminaire d'avion à haute altitude, beaucoup plus gros qu'un satellite, de couleur entre le jaune et le vert d'après mon épouse (moi-même les voyait plutôt jaune).

Les points lumineux étaient moins rapides qu'une étoile filante, mais beaucoup plus rapides qu'un satellite, et parcouraient une petite portion du ciel (environ 20°) entre 1 et deux secondes.

Ils apparaissaient successivement au loin devant nous, et disparaissaient vers l'horizon au sud sans l'atteindre toutefois.

Aucun bruit de propulsion n'était décelable.

Aucun faisceau lumineux ne joignait les points lumineux à la terre.

Aucune trainée lumineuse ne suivait ces points comme lors de rentrée atmosphérique.

Surtout, ce qui nous a intrigué le plus, c'est qu'ils volaient en parallèle toujours par paires, à la manière d'une escadrille : les paires de points lumineux empruntaient deux lignes apparemment parallèles qui se rejoignaient au loin à l'horizon.

Parfois les points de droite déviaient avant d'effectuer de légères corrections pour corriger leur trajectoire.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnll@cnes.fr et à geipan@cnes.fr

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

Votre observation

Nous avons assisté au survol d'une quinzaine de paires, espacées chacune d'environ d'une à 2 secondes.

Puis le phénomène s'est arrêté, nous avons attendu quelques instants avant de fermer machinalement la dépendance pour laquelle nous étions sortis.

En sortant de la dépendance, nous avons de nouveau surpris le même phénomène qui recommençait. N'ayant pas de téléphone sur moi pour photographier, j'ai couru rapidement à la maison tandis que mon épouse continuait à observer le passage d'environ une vingtaine de paires lumineuses.

Cependant, le passage des paires lumineuses s'est arrêté quelques minutes. Puis une dernière toute seule est apparue, légèrement différente car plus à l'horizontale, à ce moment j'ai pu prendre une vidéo. Il était environ 23h.

Malheureusement la faible résolution nocturne de mon téléphone affiche un écran noir. Je tente de décrire l'atmosphère en plaisantant.

Bien que je ne l'aie pas observé moi-même, mon épouse affirme que le dernier passage était différent des autres, car les trajectoires se sont croisées en X à l'horizon juste avant de disparaître.

Nous sommes restés une vingtaine de minutes après le dernier passage pour nous assurer que le phénomène ne recommençait pas.

Durant toute cette observation, nous n'avons pas ressenti de crainte particulière, juste de l'étonnement qui va croissant avec la durée de l'expérience.

Le surlendemain, je suis allé à la gendarmerie de _____ pour faire un dépôt de PAN, mais après en avoir discuté avec le gendarme, j'ai opté pour un signalement directement auprès de vos services.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnll@cnes.fr et à geipan@cnes.fr. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

Conditions d'observation du phénomène

Merci de fournir toutes les informations demandées.

A1. Adresse précise du lieu d'observation (commune, département, rue, ...) :

, 86 100 Antran

A3. Si Pendant un déplacement : nom du bateau, de la route ou référence du vol :

B1. Quelles étaient vos occupations juste avant votre observation ?

Nous étions dans notre chambre, s'apprêtant à dormir. Tout à coup mon épouse s'est rappelé que nous avions oublié de fermer à clé une dépendance (Nous avons enfilé une robe de chambre, puis nous sommes sortis pour traverser une basse-cour, une lampe torche à la main.

B2. Où vous trouviez-vous exactement ? (Merci d'indiquer si vous étiez dans un bâtiment et à quel étage, si vous regardiez à travers une vitre, et à quelle vitesse vous rouliez si vous étiez dans un véhicule.)

Nous étions dehors, dans une basse-cour, entre des corps de bâtiments.

B3. Description du lieu d'observation :

Lieu isolé avec les premiers voisins à 200 mètres.

B4. Date de l'observation : 29/08/2024 **B5. Heure précise de début** (en heure locale) : 22h40

B6. Durée de l'observation ou heure de fin (en heures, minutes, secondes) : environ 15m, fin complète du phénomène vers 23h

B7. D'autres témoins ont-ils vu le même phénomène que vous ? Si oui, combien ?

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnll@cnes.fr et à geipan@cnes.fr. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

Le cas échéant, merci de leur demander de nous contacter aux coordonnées indiquées en dernière page de ce document.

Oui, mon épouse

B8. Le cas échéant, identité et relation entre ces témoins et le témoin principal :

Mon épouse

B9. L'observation s'est faite de façon : discontinue

(Rayer ou supprimer la mention inutile)

B10. Si l'observation s'est faite de façon discontinue, précisez pourquoi elle s'est interrompue et a repris :

La succession de points lumineux s'est arrêtée une première fois spontanément, sans que nous en sachions la raison.

Nous avons constaté qu'elle a repris en sortant de la dépendance.

B11. Qu'est-ce qui a provoqué la fin de l'observation ?

De même, le phénomène s'est arrêté spontanément une seconde fois sans que nous en sachions la raison. Comme j'étais allé chercher mon téléphone pour photographier, mon épouse a observé plus longtemps la seconde succession de points lumineux qui paraissaient plus nombreux.

B12. Avez-vous vu le phénomène directement de vos yeux ? OUI

(Rayer ou supprimer la mention inutile)

B13. Le phénomène a-t-il été observé au travers d'un instrument (lunettes de vue ou de soleil, jumelles, caméra, appareil photo, télescope...) ? Si oui, merci de préciser le modèle :

Non

B14. Conditions météorologiques (ciel dégagé, nuages, vent, orage, brume, brouillard, pluie, neige, changement des conditions durant l'observation) :

Ciel dégagé (étoiles apparentes) mais présence de nuages à l'horizon faiblement éclairés par la lumière de la ville proche de Châtelleraut (environ 10 km).

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnll@cnes.fr et à geipan@cnes.fr

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

B15. Conditions astronomiques (souvenez-vous de la position de la Lune, du Soleil, de la présence ou non d'étoiles ou de planètes, etc.) :

Pas de lune apparente. Le soleil était déjà couché. Présence d'étoiles au-dessus de nos têtes.

B16. Equipements allumés ou actifs pendant l'observation (phares, radio, TV, lumières...) :

Aucun. Nous étions sortis avec une lampe torche mais nous l'avons éteint spontanément en voyant le phénomène.

B17. Bruits lors de l'observation (TV ou radio allumées, passage de véhicules, moteur d'avion, tonnerre...) :

Aucun bruit particulier, aucun bruit d'avion.

Au loin, seul le ronflement habituel de l'autoroute l'Aquitaine qui se trouve à 1km et demi.

Description du phénomène

Dans vos descriptions, n'hésitez pas à faire des comparaisons avec des objets connus.

C1. Nombre de phénomènes (unique, multiples ou unique puis se divise...) :

Grand nombre de phénomènes, toujours par paires. Environ une quinzaine de paires la première fois, peut-être une vingtaine la seconde fois.

C2. Forme :

Ronde de petite dimension apparente, presque ponctuelle.

C3. Couleur :

Jaune tendant vers le vert selon mon épouse

C4. Luminosité (en comparaison avec des astres connus comme Vénus et la Lune, ou l'éclairage d'un lampadaire, des lumières de voiture, de maison, etc.) :

Un peu comparable à Vénus

Bien moins lumineux que la Lune

Un peu plus lumineux qu'un luminaire d'avion à haute altitude

Moins lumineux qu'un lampadaire.

C5. Présence d'une traînée ou d'un halo ? Si oui, de quelle couleur ?

Aucune traînée. Pas de halo évident.

C6. Taille apparente (exprimez les dimensions du phénomène par rapport à un objet familier et/ou en millimètres comptés sur une règle graduée portée à bout de bras) :

Petite taille, points lumineux.

C7. Bruit provenant du phénomène (sifflement, bourdonnement, détonation, comparaison avec un bruit connu...) :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnll@cnes.fr et à geipan@cnes.fr. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

Aucun bruit, les points volaient en silence.

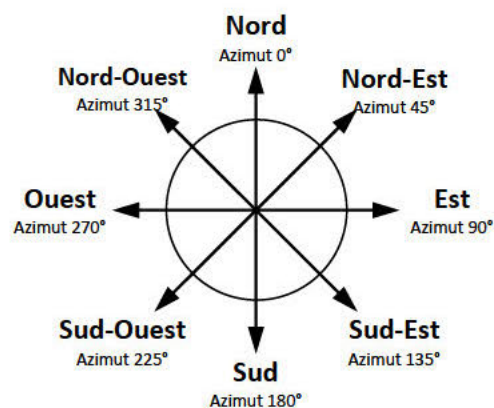
C8. Distance entre vous et le PAN (le phénomène observé), estimée grossièrement (précisez si l'objet est passé devant ou derrière un élément du paysage) :

Aucune idée, les PAN pouvaient très bien se situer à 300 mètres ou 1 km, voire plus.

Toutefois, il semble qu'ils n'aient pas été absorbés par les nuages à l'horizon.

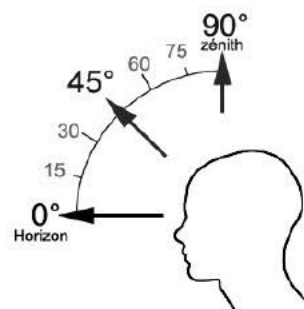
C9. C10. Position initiale du PAN dans le ciel (début de l'observation) :

Comme il s'agissait d'une paire de points, les points de gauche (pour nous qui regardions le sud) se trouvaient à environ 150° (sud, sud-est), les points de droite à environ 200° (sud, sud-ouest).



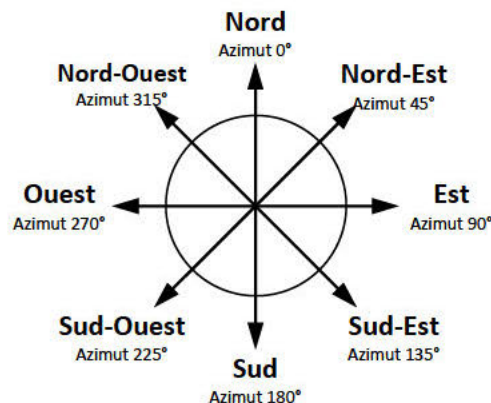
Indiquer une hauteur en degrés par rapport à l'horizon, ou par rapport à un élément du paysage (ex : 2 fois plus haut que le clocher de l'église)

Entre 25° et 30°, correspondant au milieu de la pente de toit de la dépendance à droite (voir croquis).



Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnll@cnes.fr et à geipan@cnes.fr. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

C11. C12. Position finale du PAN dans le ciel (fin de l'observation) :

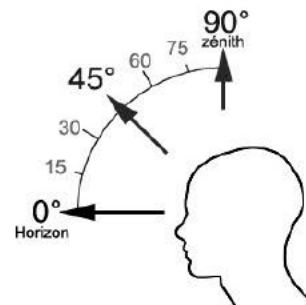


PAN de gauche : azimut environ 185 °

PAN de droite : azimut environ 190°

Indiquer une hauteur en degrés par rapport à l'horizon, ou par rapport à un élément du paysage (ex : 2 fois plus haut que le clocher de l'église)

Environ azimut 10°



C13. Trajectoire du phénomène (ligne droite, montante, descendante, avec ou sans changement de direction, courbe, etc.) :

Deux trajectoires grossièrement rectilignes qui convergeaient vers l'horizon.

Toutefois, quelques points de droites ont légèrement rectifié leurs trajectoires (confirmé également par mon épouse)

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnll@cnes.fr et à geipan@cnes.fr. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

Reconstitution de votre observation

C14. Portion du ciel parcourue par le PAN durant l'observation (ex : un quart du ciel ou de 30° à 40° par rapport à l'horizon, etc.) :

PAN de gauche : environ 25°

PAN de droite : environ 20°

C15. Effet(s) sur l'environnement (trace(s) au sol, effet(s) sur les êtres vivants ou le matériel) :

Aucun

Pour que nous puissions reconstituer le « film » de votre observation, nous devons disposer du maximum d'informations. Concrètement cela implique que nous comprenions tout, du début à la fin de votre observation, et que nous connaissions la direction de déplacement du phénomène ainsi que son altitude. Cette étape est cruciale.

Nous vous proposons trois méthodes complémentaires :

①

Prenez une photo de l'environnement tel qu'il était lors du phénomène, comme si l'appareil photo était vos yeux lors de l'observation. N'hésitez pas à dessiner ce que vous avez observé directement sur les photos.

②

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnll@cnes.fr et à geipan@cnes.fr. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

Faites un ou plusieurs croquis de votre observation (voir page suivante) depuis votre point de vue, en incluant l'environnement. Donnez le plus d'éléments possibles afin de nous permettre une bonne compréhension de la scène.

Vous êtes entièrement libre des croquis que vous nous adressez. Mais la précision des couleurs est importante, surtout si le niveau de contraste entre le phénomène observé et l'environnement est faible. Essayez d'être le plus précis possible, quitte à écrire sur le croquis.

Aucun talent en dessin n'est nécessaire. L'essentiel est de nous faire comprendre ce que vous avez vu de manière schématique. Vous pouvez utiliser la page qui suit à cet effet.

③

Réalisez une reconstitution de votre observation sur un ou plusieurs plans. Si vous le pouvez, il s'agit de présenter votre observation par une vue de dessus. Pour cela vous pouvez imprimer une carte de votre lieu d'observation sur Google Maps (<http://maps.google.fr>) ou Geoportail (<http://www.geoportail.gouv.fr/accueil>) et y reporter vos différentes positions et directions d'observations.

Comment faire pour « habiller » une photo ou une carte avec vos commentaires ?

Si vous êtes habitués à l'usage des logiciels de dessin ou de retouche d'image (Photoshop, GIMP, Illustrator, ...), nous vous conseillons de recourir à ces outils, puis de nous envoyer un fichier au format JPG, png ou PDF.

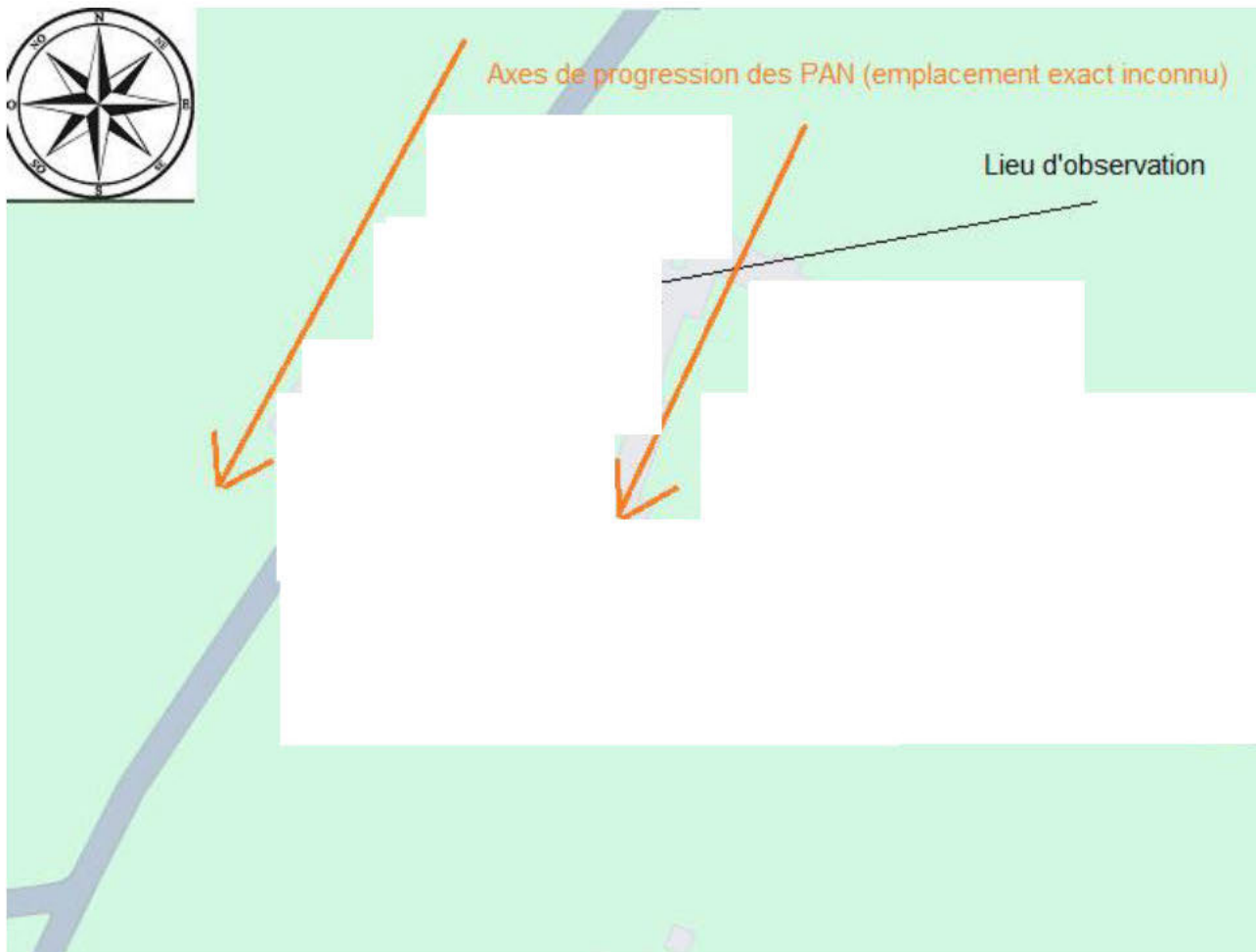
Si vous ne pouvez pas accéder à ce type de matériel, imprimez une carte des lieux et/ou une photo, dessinez par-dessus et joignez-là au dossier papier ; ou bien scannez ou photographiez le résultat et envoyez-le-nous au format JPG, png ou PDF.

*D1. Utilisez cette page pour dessiner votre observation.
Vous êtes entièrement libre de l'élaboration de ce croquis.*



Carte

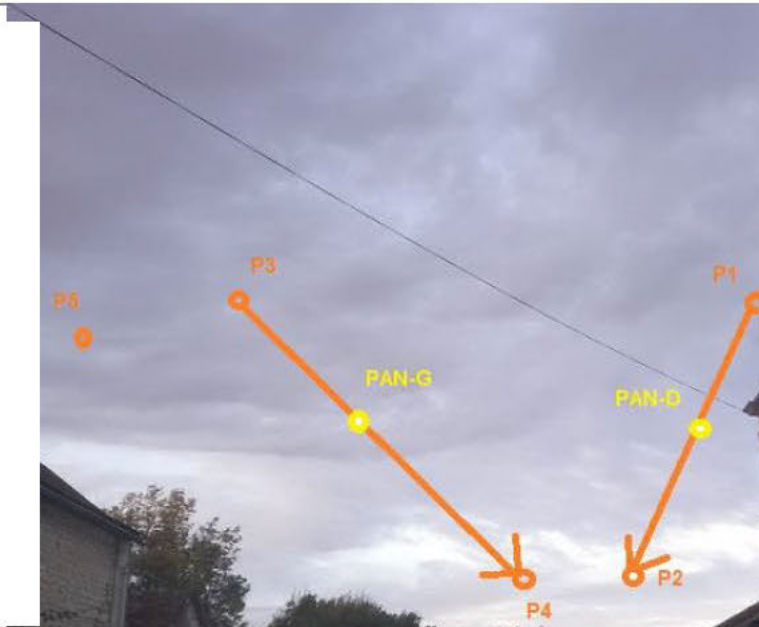
Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnrl@cnes.fr et à geipan@cnes.fr. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.



Plan local d'observation

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnll@cnes.fr et à geipan@cnes.fr. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

Croquis de votre observation



Croquis de l'observation

P1 : emplacement approximatif d'apparition des PAN de droite

P2 : emplacement approximatif de disparition des PAN de droite, à environ 10° de l'horizon

Angle (P1,P2) : environ 20°

P3 : emplacement approximatif d'apparition des PAN de gauche

P4 : emplacement approximatif de disparition des PAN de gauche

Angle (P3, P4) : environ 25°

P5 : emplacement approximatif d'apparition du dernier PAN de gauche (un peu décalé par rapport aux autres)

PAN-G, PAN-D : paire de PAN gauche et droite en progression

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnll@cnes.fr et à geipan@cnes.fr

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

Et maintenant ?

E1. Décrivez les émotions que vous avez ressenties pendant et après l'observation :

Surprise qui va croissante avec la durée de l'expérience, mais pas de crainte particulière.

La première phrase de mon épouse est : « Qu'est-ce que c'est que ce truc ? »

Entre les deux passages, nous avons fermé machinalement la dépendance sans évoquer le sujet, mais nos esprits étaient complètement occupés par ce phénomène.

Puis au second passage, la dimension extraordinaire du phénomène m'a incité à chercher mon téléphone dans le logis.

Sentiment d'émerveillement mêlée de surprise.

E2. Qu'avez-vous fait après votre observation ? En avez-vous parlé ? Comment vos interlocuteurs ont-ils réagi ? Avez-vous fait des recherches pour comprendre ce que vous avez vu ?

Non, nous ne voulions pas en parler à d'autres personnes susceptibles de compromettre l'authenticité du témoignage.

Nous n'en avons pas parlé à nos enfants qui dormaient.

J'ai juste évoqué le sujet à mon beau-père qui fait preuve de discrétion et de retenue.

E3. Quelle interprétation donnez-vous à ce que vous avez observé ? Avez-vous pensé à un phénomène connu ? Quels sont les éléments qui permettent de justifier votre interprétation ? Si vous ne savez pas, avez-vous renoncé à comprendre ? Si oui, quand et pourquoi ?

En effet, j'ai cherché sur Internet des manifestations similaires.

J'ai tout de suite pensé à des passages de satellites (Iridium, Starlink, etc), mais les points lumineux étaient beaucoup plus rapides, plus brillants et plus gros, et leur évolution par paires successives ne ressemblait pas du tout à des grappes de satellites qui se suivent plutôt sur une seule ligne droite.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnrl@cnes.fr et à geipan@cnes.fr. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

J'ai pensé à une escadrille de drones militaires, sauf qu'ils évoluaient tellement rapidement dans le ciel qu'ils auraient dû se trouver à basse altitude et donc générer un bruit de propulsion, ce qui n'est pas le cas.

J'ai pensé à des drones amateurs, sauf qu'ils paraissaient plus haut que la limite habituelle des 150 mètres, et surtout leur grand nombre aurait supposé une importante logistique. Par ailleurs l'opérateur aurait dû se trouver à quelques dizaines de mètres, ce qui ne nous semble pas crédible car notre propriété s'étend sur plusieurs hectares vers le sud (bois et champs).

J'ai pensé à un spectacle son et lumière qui aurait projeté des points lumineux sur des nuages, ou dans l'atmosphère. Sauf qu'il n'y avait pas de faisceaux de lumières reliant ces points à la terre, de même la couverture nuageuse était quasiment inexistante au-dessus de nos têtes (étoiles clairement visibles), sauf un peu à l'horizon.

E4. Avant votre observation, quel intérêt portiez-vous aux phénomènes aérospatiaux étranges ?

De mon côté, j'étais un lecteur assidu de Ciel et Espace durant ma jeunesse, et manifeste encore de l'intérêt pour toutes les nouvelles liées à l'astronomie et l'astronautique. Dans ce contexte, les PAN suscite mon intérêt, bien que je n'aie pas d'avis tranché sur leur origine. Je crois possible des phénomènes naturels inconnus.

Du côté de mon épouse, aucun intérêt pour les PAN avant cette expérience. Elle pensait que les observateurs de PAN étaient des gens farfelus et ne croyait absolument pas à des explications non naturelles.

E5. Cette observation a-t-elle changé votre avis sur les PAN ?

De mon côté, je sais que les PAN existent vraiment, et que malgré quelques cas, les témoignages de PAN doivent être pris au sérieux. Je pars maintenant du principe que toute personne qui a vu un PAN a vu quelque chose de réel, explicable ou non.

Du côté de mon épouse, cette observation a produit un sentiment perturbant car contraire à son opinion antérieure sur les PAN. Mon épouse imagine même que notre sortie en pleine nuit pour fermer une dépendance (ce qui ne nous est jamais arrivé) n'est pas due au hasard.

E6. Pensez-vous que la science permettra de donner une explication à votre observation ?

Oui, je l'espère, c'est tout le sens de ma démarche auprès de vos services.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnll@cnes.fr et à geipan@cnes.fr. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

**E7. Pensez-vous que l'expérience que vous avez vécue a modifié quelque chose dans votre vie ?
Qu'il peut y avoir un avant et un après ? Expliquez ce que vous ressentez :**

Oui, nous avons l'impression d'avoir eu un grand privilège d'assister à ce spectacle.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnll@cnes.fr et à geipan@cnes.fr. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

Récapitulatif

Si vous avez déjà témoigné au sujet de ce PAN, veuillez nous préciser auprès de quelle autorité, organisation ou personne en supprimant ou barrant les mentions inutiles dans la liste ci-dessous, et en complétant les informations demandées (plusieurs contacts possibles) :

- **Gendarmerie** (mentionner la brigade et la date) : Oui, brigade le 31/08/24.....
 - **Police** (mentionner le commissariat et la date) : Non
 - **GEIPAN** (mentionner le nom du contact et la date) :
 - **Enquêteur privé** (mentionner le nom du contact et la date) : Non
 - **Ufologue** (mentionner le nom du contact et la date) : Non
 - **Journaliste** (mentionner le nom du contact et la date) : Non
 - **Internet** (mentionner le site et la date) : Non
- Nous autorisez -vous à publier cette dernière information ? **OUI**
(Elle peut éventuellement permettre de vous identifier si votre identité apparaît sur ce site)

Merci de préciser dans la liste ci-dessous les documents que vous aurez joints ou remplis.

(Cocher ou supprimer les mentions inutiles)

- ☐ Questionnaire
- ☐ Croquis du phénomène observé (nombre : 1 inclus)
- ☐ Carte(s) ou plan(s) (nombre : 2 inclus)
- ☐ Photographie(s) de l'observation (nombre :)
- ☐ Vidéo(s) de l'observation (nombre : 0)
- ☐ Photographie(s) de l'environnement (nombre :)

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnll@cnes.fr et à geipan@cnes.fr

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.

Il vous reste à remplir l'autorisation de publication ci-dessous, qui nous permettra de faire apparaître votre témoignage **anonymisé** sur notre site Internet.

Autorisation de publication de vos informations

(En cas de refus, rayer ou supprimer l'une et/ou l'autre des formules suivantes.)

- J'autorise le GEIPAN à publier tous les éléments de témoignage fournis par le témoin (questionnaire, compléments éventuels, ...) et les conclusions établies par le GEIPAN sur son propre site Internet, après avoir supprimé les informations permettant d'identifier les témoins (nom, adresse...).
- J'autorise le GEIPAN à laisser paraître dans les médias (presse, télévision, Internet) certaines parties de ce témoignage (texte, photos éventuellement retouchées, dessins, schémas, vidéos).

Je, soussigné
renseignements fournis ci-dessus.

certifie la sincérité des

Fait à Antran

Le le 04/09/24.....

Signature

Ce questionnaire est à renvoyer :

- Par e-mail avec l'ensemble des pièces numérisées à geipan@cnes.fr

Ou

- Par courrier à l'adresse postale suivante, après en avoir fait une copie que vous garderez :

GEIPAN
Centre national d'études spatiales
DSO/DA//GEIPAN
18 avenue Édouard Belin,
31401 TOULOUSE CEDEX 9

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de témoigner.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le GEIPAN afin de recueillir, enregistrer et publier les témoignages. Elles sont conservées pendant 99 ans et sont destinées au GEIPAN, au regard de l'article 13 du règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l-cnile@cnes.fr et à geipan@cnes.fr. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, ce qui impliquerait l'arrêt du traitement du témoignage.